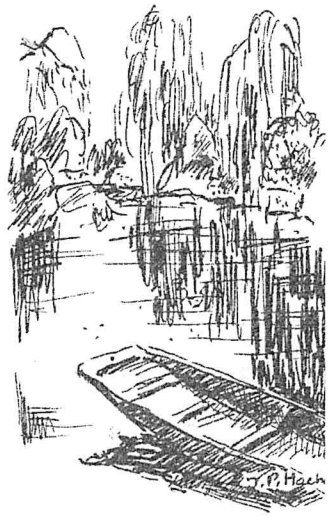

République Française

- - - - -

COMMUNE d'ILLHAEUSERN

* * * * *

PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'ILLHAEUSERN

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 10

Séance du 12 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Illhaeusern était réuni en séance ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, sous la présidence de :

Monsieur Jean-Claude HIRN, Maire.

Membres présents : MM. Robertino GIULIANO, Philippe UHL Adjoints au Maire, MM. Hubert MEYER, Thomas SCHNEIDER, Philippe MULLER, Yannick SCHULZE, conseillers municipaux – MMES Maryse KOHLSTOCK, Noëlle HIRN, Chantal RABOLIN-MEINRAD, conseillères municipales.

Membres absents excusés : Marie-Laure HERRMANN donne procuration à Noëlle HIRN
Stéphanie FAIVRE-DUBOZ donne procuration à Thomas SCHNEIDER
Claire TRUC donne procuration à Chantal RABOLIN-MEINRAD
Edouard BAUMANN, Jean-François SONDEJ,

Secrétaire de la Séance : M. Thomas SCHNEIDER.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025
2. Convention – redevance assainissement non collectif
3. Travaux – remplacement des volets à la salle des fêtes
4. Travaux d'aménagement et de sécurité de la traversée d'agglomération RD106
5. Rapport des comptes-rendus de commissions
6. Divers.

M. le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures, souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents. Puis, il passe immédiatement à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2025

DCM 2025.05.12-01

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2025 n'appelle pas d'observations de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

DELIBERATION ADOPTEE Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

2. Convention – redevance assainissement non collectif

DCM 2025.05.12-02

Le Syndicat du Niederwald a signé un contrat de délégation de service public avec la société Suez Eau France pour assurer la gestion du service de distribution publique d'eau potable sur la commune d'Illhaeusern. Ce contrat est entré en vigueur le 1er avril 2025 pour une durée de 9 ans.

Tout service d'assainissement doit donner lieu à la perception d'une redevance assainissement déterminée conformément aux dispositions fixées par le code général des collectivités territoriales et le décret n° 2000-237 du 13 mars 2000.

L'assainissement relevant de la compétence communale, il s'agit de confier la facturation de l'encaissement de la redevance d'assainissement non collectif de notre commune à la société Suez Eau France et d'approuver les termes de la convention proposée.

La convention expose :
- ✓ la réparation des attributions de la commune et de Suez Eau France.
- ✓ Les modalités de reversement de la redevance à la commune
- ✓ La rémunération au gestionnaire d'eau

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **CONFIE** la facturation et l'encaissement de la redevance d'assainissement non collectif de la commune d'Illhaeusern à la société Suez Eau France.
- **APPROUVE** les modalités techniques et financières de la prestation régies par la convention relative à la facturation et au recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif. La convention prend effet au 1er avril 2025 pour une durée égale à celle de la Délégation de Service Public Eau potable, soit 9 ans.
- **AUTORISE** le Maire à signer la présente convention.

DELIBERATION ADOPTEE Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

3. Travaux – remplacement des volets à la salle des fêtes

DCM 2025.05.12-03

Vu le budget primitif 2025 voté en date du 7 avril 2025

Le Maire expose à l'assemblée le projet de motorisation et d'isolation de 15 volets roulants à la salle des fêtes. Le coût s'élève à 10 880.46 € HT, 13 056.55 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de valider la réalisation du projet de motorisation et d'isolation de 15 volets roulants à la salle des fêtes pour un montant de 10 880.46 € HT, 13 056.55 € TTC.
- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise Lucarne pour la partie fourniture pour un montant de 9 930.06 € HT, les Ets Husser & Buhl pour la partie alimentation pour un montant de 950.40 € HT.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à ces travaux.

Plan de financement prévisionnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessous.
- **AUTORISE** M. le Maire à faire les demandes de subventions.

	Montant HT	Montant TTC
Motorisation et isolation de 15 volets	9 930,06 €	11 916,07 €
Alimentation 15 volets	950,40 €	1 140,48 €
TOTAL	**10 880,46 €**	**13 056,55 €**

Plan de financement	
CCPR – Fond de concours	**5 000.00 €**
Autofinancement HT	**5 880.56 €**

DELIBERATION ADOPTEE Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

4. Travaux d'aménagement et de sécurité de la traversée d'agglomération RD106

DCM 2025.05.12-04

Dans la continuité des travaux engagés pour la sécurisation de la RD106, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la validation des projets suivants :

	HT	TTC
. Aménagement carrefour RD106 Rue de Colmar – Rue du Bennwasser	5 272.50 €	6 327.00 €
. Rétrécissement de chaussée - entrée Est (5 rte d'Elsenheim)	7 877.00 €	9 452.40 €
. Rehausse de bordures avant ECF	11 990.00 €	14 388.00 €
. Marquage au sol sur RD106 après ECF	3 930.00 €	4 716.00 €
TOTAL	**29 069.50 €**	**34 883.40 €**
Plan de financement prévisionnel		
. CeA – Amende de police (40%)	11 627.80 €	
. CeA – Fonds communal (22%)	6 395.29 €	
Total	**18 023.09 €**	
Reste à charge de la commune sur HT		11 046.41 €
Reste à charge de la commune sur TTC		16 860.31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de valider la réalisation des projets énoncés pour un montant de 29 069.50 HT, soit 34 883.40 € TTC
- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise Tradec.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à ces opérations d'aménagement.
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget d'investissement du budget principal 2025.

DELIBERATION ADOPTEE Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

5. Rapport des comptes-rendus de commissions

6. Divers

Urbanisme

Monsieur le Maire informe l'assemblée des demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie.

Clôture de séance à 20h10

Le Maire,
Jean-Claude HIRN